Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20261105-0048_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 23 octobre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Vote
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Madame Martine GOUEDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le dix-neuf octobre deux mille vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le dix-neuf octobre deux mille vingt-six.

Présents :
Mme Martine GOUÉDO, Mme Annabelle COLLOT, M. Alain ABADIE, Mme Solange GLEHELLO, M. Frédéric MARAY, Mme Nadia CLOLUS, M. Yves-Noël DELISLE, M. Luc LE BLANC, M. Quentin PETON.

Absents excusés :
Mme Marine LE MOELLE ayant donné pouvoir à Mme Martine GOUÉDO ;
Mme Sylvie CAMPOS.

A été nommée secrétaire de séance :
M. Alain ABADIE.

0048-2026 – Versement d'une subvention pour les repas des élèves inscrits en dispositifs ULIS à Ploërmel

Madame Le Maire informe les membres du Conseil municipal du courrier émanant de l'école Saint Joseph - Saint Jean à Ploërmel en date du 14 septembre 2026 relatif à une demande de subvention pour les repas pris à la cantine, par deux élèves de la commune, inscrits en dispositif ULIS (dispositif d'Inclusion Scolaire) dans cet établissement.

Madame Le Maire informe les membres du Conseil municipal que le montant d'un repas cantine pour l'année scolaire 2026-2027 s'élève à 5,70€ pour les enfants résidant hors Ploërmel.

Madame Le Maire précise aux membres du Conseil municipal que seuls trois établissements situés à Ploërmel possèdent ce dispositif spécifique de scolarisation : Jules Verne, Saint Louis et Saint Joseph-Saint Jean.

Par conséquent, il est souhaité que la famille ne soit pas impactée financièrement et que la commune participe au complément tarifaire du repas de la cantine, savoir un montant de subvention s'élevant à 1,80€ par repas.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 05 novembre 2026
Madame Le Maire
Martine GOUÉDO

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20261105-0048_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Après en avoir délibéré, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal :

- **De se prononcer** sur l'attribution d'une subvention pour les repas des élèves inscrits en dispositifs ULIS à l'école Saint Joseph - Saint Jean à Ploërmel ;

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :
- **Approuvent** à l'unanimité.
- **Autorisent** Mme le Maire à signer l'ensemble des documents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 05 novembre 2026
Madame Le Maire
Martine GOUÉDO